

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 111942 - Comment s'asseoir pendant le sermon du vendredi

---

### question

Je veux savoir comment on doit s'asseoir pendant le sermon du vendredi.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n'y a pas de sunna (enseignement prophétique) précise à propos de la manière de s'asseoir pour écouter le sermon du vendredi.

Le musulman doit veiller au respect des règles de bonne conduite et s'asseoir correctement de manière à nuire à personne, à ne pas laisser apparaître ses parties honteuses et à ne pas adopter une posture qui favorise la paresse et le sommeil.

L'imam Chafi'i (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit: «» S'asseoir après que l'imam est monté sur sa chaire, c'est comme s'asseoir dans n'importe quelle autre situation. Mais je déteste qu'on fasse de sorte à gêner son voisin. C'est le cas de celui qui se couche de manière à occuper un espace plus important que celui qu'occupe une personne assise normalement. C'est encore le cas de quelqu'un qui tend ses pieds ou pose ses mains derrière son dos; je déteste tout ça, car ça gêne. A moins qu'on agisse de la sorte à cause d'un handicap. Dans ce cas, je ne le désapprouve pas. Mais je préfère que le handicapé s'installe à part dans un endroit où il n'y a pas de bousculade. Car il peut alors s'asseoir de manière confortable pour lui-même et pour les autres.»

Voir al-Umm,1/235

Le fidèle doit s'asseoir de manière à faire face à l'imam. C'est ainsi que les Compagnons se

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

comportaient ainsi avec le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui); il se tournaient vers lui quand il était monté en chaire. Nous l'avons déjà expliqué dans la réponse donnée à la question n° [10667](#).

Des ulémas chafrites désapprouvent la posture dite habwah (s'asseoir de sorte que ses jambessoient pliés et serrées contre le ventre et le tout attachés à l'aide de ses vêtements ou de ses mains ou d'autres moyens ) en attendant la prière du vendredi, car elle peut provoquer le sommeil.

Al-Khatib ash Sharbini (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Il est désapprouvé de s'asseoir en attachant son dos et ses jambes à l'aide de ses vêtements ou de ses mains ou d'autres moyens pendant que l'imam prononce son sermon, cela étant interdit parce qu'il empêche de bien écouter.** Voir al-Moughni,1/557/

Ils citent à titre d'argument un hadith de Muadh ibn Anas (P.A.a) selon lequel **le Prophète (bénédictio et salut soient sur lui ) a interdit la posture habwa sus indiquée pendant que l'imam prononce le sermon du vendredi.** (Rapporté par Abou Dawoud (1110) et par Tirmidhi (514) et jugé bon par al-Albani dans Sahih Abou Dawoud.

De nombreux ulémas ont jugé ce hadith faible . Parmi eux figurent Ibn al-Arabi dans Aridhat al-Ahwadhi (1/496) et an-Nawawi dans al-Madjmoui' (4/592) et adh-Dhahabi dans al-Mouhadhdhab (3/108).

A-Mardawi (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) a dit : **La posture habwah n'est pas désapprouvée selon l'avis juste retenu par l'Ecole. Il (l'imam Ahmad) l'a précisé.** Voir al-Insaf,2/396.

Abou dawoud a dit : « Ibn Omar adoptait cette posture pendant que l'imam prononçait son sermon. Il en est de même d'Anas ibn Malick, de Shourayh, de Saadaah ibn Sohane, de Said ibn al-

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Moussayib, d'Ibrahim an-Nakha'i, de Makhoul et d'Ismail ibn Muhammad ibn Saad..Puis Abou Dawoud poursuit: «Sa désapprobation ne m'est parvenue que de la part d'Ubadah Nussay (un membre de la génération venue immédiatement après les Compagnons) «».

Dans al-Moughni (3/202) Ibn Qudama dit : **Il vaut mieux ne pas adopter ladite posture à cause du hadith, fût il faible, car elle peut provoquer la somnolence ou la chute ou la rupture des ablutions. Voilà pourquoi il vaut mieux l'éviter.**

Cela étant, il est préférable d'éviter la habwa qui peut entraîner la somnolence et le sommeil. Si toutefois on a besoin d'adopter cette posture tout en sachant qu'elle ne provoque ni paresse ni somnolence, il n'y a aucun inconvénient à le faire, s'il plaît à Allah.

Allah I sait mieux.